

INFORMATION AU PERSONNEL DES OCC ET DU RCC

SUITE DE LA CONCERTATION...

Avant les congés, la direction s'est engagée à organiser des groupes de travail avec des agents de terrain afin de discuter de la nouvelle organisation des OCC/RCC. Cet engagement faisait suite à de nombreuses interventions syndicales, au cours desquelles nous dénoncions le fait que le projet « Real Time » ne partait pas de la réalité vécue dans les OCC/RCC.

Au total, 59 agents ont participé à ces groupes de travail.
La direction en a présenté les conclusions le vendredi 19 septembre.

Voici les principaux points :

► Par rapport au projet initial, 13 postes de travail supplémentaires sont créés : 8 postes « Client Solutions (PACO) », à combler par des agents RTS, 3 postes DPD/CPC et 2 postes de permanence conduite 3x8. Ces postes doivent permettre d'alléger la charge de travail. Au total, 217 postes seront maintenus, contre 204 dans le projet initial.

► Si tu travailles actuellement dans un OCC (hors Bruxelles), tu seras consulté. Il n'y aura pas un transfert « d'office » comme prévu initialement. Sur la base des réponses, un ordre de priorité sera établi pour les transferts vers Bruxelles sur base de l'ancienneté de grade. Les postes disponibles à Bruxelles seront attribués selon ce classement. Cette consultation concernera également les agents dont le temps de déplacement dépasse 11 heures.



► Si tu n'optes pas pour un transfert vers Bruxelles, tu seras affecté à la cellule de redéploiement. Nous avons insisté auprès de la direction afin de connaître les possibilités concrètes de reclassement.

En juin, B-HR nous a présenté un slide reprenant les résultats des reclassements réalisés en 2025 : 68 collaborateurs ont été accompagnés vers un nouvel emploi. Ce document évoque également des possibilités de reclassement vers des fonctions de niveau R4+, notamment chez BTO (planner), BPT et BTC (team leader en production à l'atelier, support supply chain) etc... Ces postes se situent tant en région qu'à Bruxelles. Nous avons demandé combien de postes étaient disponibles et où ils se trouvaient. La direction a répondu qu'elle n'était pas en mesure de prévoir les besoins ni les départs attendus à la fin de l'année 2027.





► Si tu es actuellement faisant fonction, tu pourras postuler aux postes restants via postes à profil.

► Si tu optes pour un transfert vers le RCC de Bruxelles, tu seras directement installé dans le grade de coordinateur opérations niveau 1 (ancien chef de gare adjoint).

► Le transfert de l'ensemble du personnel est prévu pour octobre 2027. Il concerne également les « Field Operations » (RTS). Des formations préparant aux nouveaux rôles seront organisées à partir de janvier.

► Concernant la planification des prestations, la direction indique que les agents conserveront une certaine flexibilité. Ils ne géreront toutefois plus eux-mêmes leur tableau de service.

Conclusion

Suite aux retours du terrain et aux interventions des organisations syndicales, la direction a revu certains aspects du projet. Un nombre plus important de postes est maintenu, certains agents bénéficieront d'une évolution pécuniaire et le personnel sera consulté avant tout transfert, plutôt que déplacé d'office.

Cela ne nous empêche pas de rester fondamentalement convaincus des conclusions de notre groupe de travail CGSP-ACOD de février avec les délégués et militants des OCC : la centralisation n'améliorera pas la gestion du « Real Time ».



D'ailleurs, les groupes de travail de juillet ont eux aussi mis en évidence une faiblesse du modèle défendu par la direction : la perte de connaissance des spécificités locales ainsi que l'affaiblissement des contacts directs avec les agents du terrain.

À suivre...

